



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

QUATRIÈME R'UNION DU GROUPE RÉGIONAL POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION (RASG-AFI/4)

(Nairobi, Kenya, 13 et 14 octobre 2017)

Point 1 de l'ordre du jour :

RÉSULTATS DE LA R'UNION APIRG/21

(Note présentée par le Secrétariat d'APIRG)

SUMMARY
<p>Cette note de travail présente les résultats de la réunion APIRG/21 avec un accent sur les Conclusions et Décisions adoptées dans des domaines d'intérêt commun pour les deux groupes et le rapport de l'Équipe de travail mixte de coordination entre l'APIRG et le RASG-AFI (ARC-TF)</p> <p>La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.</p>
<p>REFERENCES:</p> <p>Notes de travail et d'information de la réunion APIRG/21 Décisions et Conclusions de la réunion APIRG/21</p>
<p>Objectifs stratégiques de l'OACI : A, B, D, & E</p>

1. INTRODUCTION

1.1. Les réunions APIRG/18 et RASG-AFI/1 ont reconnu la nécessité d'une étroite coordination des activités du RASG- AFI et d'APIRG afin d'exploiter les synergies, réduire les chevauchements et tirer le meilleur parti des activités des deux groupes. Il a été par ailleurs convenu que les deux groupes doivent partager leurs expériences et les informations sur leurs résultats en temps voulu et de manière concise. Le Conseil de l'OACI a en outre recommandé que des efforts soient faits afin que les réunions des PIRG et des RASG se tiennent l'une immédiatement après l'autre en vue de faciliter la réalisation des objectifs susmentionnés et l'établissement conjoint des rapports sur les résultats des deux groupes

1.2. C'est ainsi que l'Équipe de travail mixte de coordination entre APIRG-RASG/AFI (ARC-TF) a été créée, en tant qu'organe auxiliaire d'APIRG et du RASG-AFI pour échanger sur les questions d'intérêt commun, partager les responsabilités et fournir des conseils et des orientations, en conséquence.

2. ANALYSE

Résultats de la réunion APIRG/21

2.1. En application de la recommandation du Conseil de l'OACI, les réunions APIRG/21 et RASG-AFI/4 se sont tenues, l'une immédiatement après l'autre, entre le 9 et le 13 octobre 2017, à Nairobi au Kenya. Trente-huit États et 176 participants ont pris part à la réunion APIRG/21.

2.2. Conformément aux pratiques d'établissement des rapports de la Coordination APIRG- RASG-AFI/4, un rapport sur les résultats de la réunion RASG-AFI/3 a été présenté à la réunion APIRG/21 avec un accent sur les domaines d'intérêt commun, y compris et sans s'y limiter, les domaines qui figurent dans le tableau ci-après :

Domaine d'activité
1. Surveillance de la sécurité de l'espace RVSM
2. Systèmes de gestion de la qualité (QMS)
3. Coordination Civile-Militaire
4. Recherches et Sauvetage (SAR)
5. Questions de sécurité ayant des liens directs avec les opérations de vol
6. Enquêtes et analyse sur les accidents et incidents
7. Programmes de sécurité de l'État (SSP)
8. Mise en œuvre du SMS
9. Compétences en langue anglaise (ELP)
10. Sécurité des pistes
11. Rapports sur les conditions non satisfaisants (UCR)
12. Imprévus dans l'espace aérien
13. Opérations des RPAS et drones
14. Cybersûreté, cybersécurité et résilience

2.3. Un rapport de l'Équipe de travail mixte de coordination entre APIRG-RASG/AFI (ARC-TF) a été présenté à la réunion APIRG/21. Parmi les questions importantes signalées par l'ARC-TF figurent les Objectifs Cibles de sécurité 'Abuja qui ont été intégrés parmi les Objectifs Cibles des services de navigation aérienne dans les domaines pertinents approuvés par la réunion APIRG/20

2.4. Durant les trois jours de la réunion APIRG/21, 42 Conclusions et 13 Décisions ont été formulées et certaines relèvent des domaines où les deux groupes ont des tâches communes. Le Secrétariat d'APIRG établira et diffusera le rapport de la réunion, en mettant un accent sur les Conclusions et Décisions qui ont un impact sur les deux groupes.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des résultats de la réunion APIRG/21 tels qu'indiqués dans le présent rapport ;
- b) Prier instamment les États à donner une suite appropriée aux Conclusions et Décisions de la réunion APIRG/21 ;
- c) Examiner les Objectifs Cibles révisés de sécurité d'Abuja et les Objectifs Cibles des services de navigation aérienne, et fournir des orientations aux États.